

A Besançon, le 14 février 2017

PROCES-VERBAL

* * *

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASCE DREAL FC AU SIEGE DE LA DREAL FRANCHE-COMTE A BESANCON Bâtiment 21 B rue Alain Savary – salle Pescador

Le 14 février 2017 à 10 heures, les membres de l'ASCE DREAL FC se sont réunis en Assemblée Générale sur la convocation du Président.

L'assemblée est présidée par Pascal MARLIN, Caroline PARIS est désignée comme Secrétaire.

25 membres étaient présents

- Mme. BELPERIN Jeanne-Marie	- M. LIGIER Patrick
- M. BLACHE René	- M. LOCATELLI Robert
- Mme. BOUCARD Marie-Christine	- M. LOUVEAU Didier
- Mme. DAUCOURT Sophie	- M. MARCUZZI Jean-Bernard
- Mme. DULAC Delphine	- M. MARLIN Pascal
- Mme. GENTIT Christelle	- Mme MOUSSIN Isabelle
- Mme. GILLET Astrid	- Mme. OGUERO Annie
- Mme. GILLET Eliane	- Mme. PARIS Caroline
- Mme. GRANDPERRIN Catherine	- M. REMACK David
- M. GUYOT Philippe	- M. RONDOT Robert
- M. HUOT-MARCHAND Damien	- Mme. ROQUE-BEDEAUX Odile
- M. LEGROS Julien	- Mme ROZENBERG Pascale
	- Mme. ROY Elisabeth

25 membres étaient absents et ont donné pouvoir

- Mme. BARDE Annick (Delphine Dulac)
- M. BIERME Jean-Charles (Elisabeth Roy)
- M. BONFICO Serge (Patrick Ligier)
- Mme. BRENGARTH Marie (Eliane Gillet)
- Mme. BULLE Christine (Nathalie Champanay)
- Mme. BUFFAT Glawdys (Odile Roque-Bedeaux)
- Mme. CANTET Nathalie (René Blache)
- M. COQUET Patrice (David Remack)
- M. DE PAUW Philippe (Jeanne-Marie Belperin)
- M. DESSERME Régis (Didier Louveau)
- Mme. DROZ Patricia (Christelle Gentit)
- Mme. GAUNAND Nathalie (Annie Oguero)
- M. GRAND Richard (Caroline Paris)
- Mme. GRISEY Sylvia (Julien Legros)
- Mme. GUYOTTE Céline (Marie-Christine Boucard)
- Mme. JOLY Marie-Christine (Jean-Bernard Marcuzzi)
- Mme. LAIRD Hélène (Robert Locatelli)
- Mme. JAUSSAUD Christel (Isabelle Moussin)
- Mme. PRETOT Odile (Pascal Marlin)
- M. RIVIERE Cédric (Damien Huot-Marchand)
- Mme. SHENTON Estelle (Pascale Rozenberg)
- M. TERRAZ Luc (Sophie Daucourt)
- Mme. VEREECKE Julie (Robert Rondot)
- M. VIGOUROUX Jean-Philippe (Catherine Grandperrin)
- Mme. VIVOT Chantal (Philippe Guyot)

L'article 18 Alinéa 4 des statuts de l'Association dispose que :

« L'assemblée générale est valablement constituée si le nombre d'adhérents présents ou représentés est égal à au moins un tiers des adhérents de l'association. »

L'association comprenant 127 membres, le quorum pour délibérer est fixé à 43 membres présents ou représentés.

Les membres présents ou représentés à la présente assemblée générale sont au nombre de 50. Le quorum est donc respecté et la présente assemblée générale peut valablement délibérer.

Les décisions seront prises à la majorité simple, soit la moitié des présents et représentés augmentée d'une voix. Pour approuver, les décisions devront recueillir 26 voix (25 +1).

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Je voudrais tout d'abord vous remercier de votre présence, toujours aussi nombreuse à chaque assemblée générale ordinaire de l'ASCE DREAL FC, qui témoigne bien de l'intérêt que vous portez à nos activités. Aussi, j'en profite pour vous souhaiter à toutes et tous une excellente Saint Valentin.

Pour ce qui est de 2016, Nous laissons derrière nous une année dont le bilan global est plutôt morose : 2 sorties annulées à savoir la journée famille du 12 juin 2016 à Ecole Valentin et la sortie familiale du 17 septembre 2016 à Saint Jean de Losne, des consommations de boissons en chute libre dans les 2 bâtiments et pour finir des adhésions en baisse. C'est pourquoi, j'insiste en vous rappelant que le développement pérenne de notre association ne pourra se poursuivre qu'avec la participation de tous.

Au registre des bonnes nouvelles, l'année 2016 a été marquée par un heureux événement au sein de notre grande famille ASCE avec la venue de la petite Alice (fille de Christelle) le 8 juin 2016, ce qui porte à 4 le nombre de bébés de notre belle ASCE. Au rayon nouveautés, un atelier de loisirs créatifs sur le thème de Pâques vous a été proposé.

A noter cette année :

- la participation de huit adhérents de l'ASCE DREAL FC au challenge régional de pétanque du 3 septembre 2016 à Sampans, qui ont bien représenté notre association avec une **deuxième place au classement général** et une **troisième place à la consolante** (sur 24 doublettes),

- la participation de 4 équipes de l'ASCE DREAL FC au challenge national de bowling qui s'est déroulé à La Rochelle le week-end des 15 et 16 octobre 2016 avec des résultats très encourageants. En effet, les entraînements assidus de l'année ont porté leurs fruits avec la doublette P. Guyot / R. Locatelli qui termine à une honorable 2^{ème} place en finale de la consolante et les 3 autres équipes qui n'ont pas démérité. Rendez-vous est d'ores et déjà pris les 18 et 19 novembre 2017 à Tours.

Le défi 2017 s'annonce toujours aussi ambitieux avec de nouveaux projets à venir dont les représentants de chaque commission ne manqueront pas de vous en donner la primeur lors de la présentation de leurs bilans respectifs. Je compte donc sur votre participation active pour que les manifestations qui vous seront proposées en 2017 rencontrent le succès escompté.

Je souhaite également en profiter pour remercier les membres du Comité Directeur (Martine Bergez, Nathalie Champanay, Sophie Daucourt, Christelle Gentit, Eliane Gillet, Isabelle Moussin, Caroline Paris, Odile Pretot, Charline Roux, René Blache, Philippe Guyot, Patrick Ligier, Robert Locatelli, Didier Louveau et Pascal Marlin) qui sont la cheville ouvrière de l'association, le Président n'étant là que pour mettre de l'huile dans les rouages, et qui en 2016 ont contribué activement à faire vivre notre association de par les divers services qui vous sont proposés (boissons chaudes et fraîches, confiseries, billetteries, expositions, achats groupés, ...), l'organisation de l'arbre de Noël, de sorties ou activités culturelles et sportives, et tout cela dans la bonne humeur !

L'élection du nouveau Bureau aura lieu prochainement. La date reste à définir.

Au nom de l'ASCE DREAL FC, je tiens à adresser également tous mes remerciements au CLAS qui nous a confié l'organisation de l'Arbre de Noël, sans oublier la Direction de la DREAL FC qui je vous le rappelle nous a octroyé certaines facilités nécessaires au bon fonctionnement de notre association (cf convention avec la Direction qui est en ligne sur l'intranet) et nous a versé en 2016, une manne supplémentaire pour que l'Arbre de Noël soit pleinement réussi, ce qui de l'avis des participants fut le cas.

Au regard des 220 personnes qui composent la DREAL Franche-Comté, nous avons enregistré 127 cotisations sur l'exercice 2016 (- 9 adhésions par rapport à l'exercice 2015). Nous espérons que cette 1^{ère} baisse enregistrée depuis la création de l'ASCE DREAL FC (due en partie à l'effet de la fusion des régions Bourgogne-Franche-Comté) ne se poursuivent pas en 2017. Nous invitons donc les retardataires ou les indécis à prendre leur cotisation sans plus attendre. J'en profite également pour remercier tous nos adhérents qui, chaque année, nous renouvellent leur confiance.

➤ En ce qui concerne les activités, le bilan est le suivant :

ASCE DREAL FC - Section Culture Bilan 2016

LA BILLETTERIE

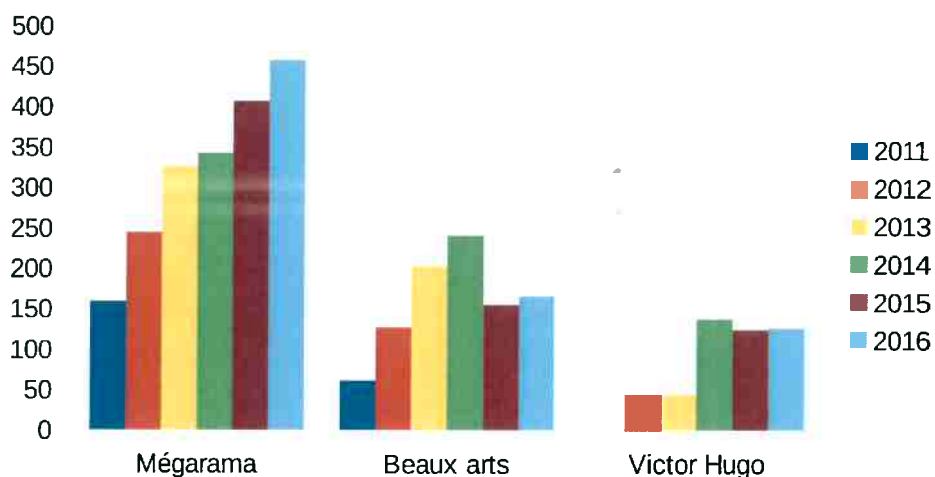
Cinéma



Ventes en 2016 :

- Mégarama : 458 tickets
- Pathé Gaumont : 166 tickets
- Victor Hugo : 126 tickets

Total 2016 : 750 tickets vendus en 2016 contre 686 en 2015.



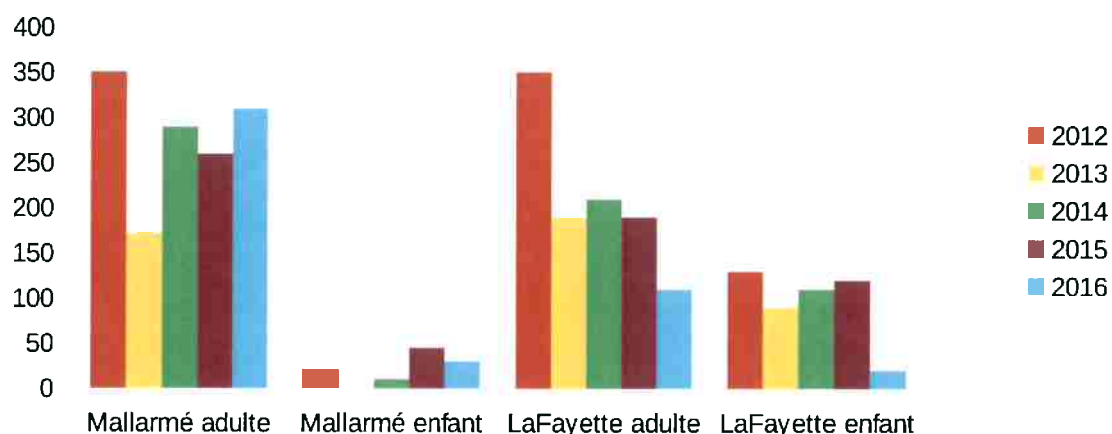
Piscine



Ventes en 2016 :

- Mallarmé adulte : 310 tickets vendus
- Mallarmé enfant : 30 tickets vendus
- LaFayette adulte : 11 cartes de 10 entrées
- LaFayette enfant : 2 cartes de 10 entrées

Total 2016 : 470 entrées de piscine contre 615 tickets en 2015.



Patinoire

Aucune carte Adulte et aucune carte Enfant ! (en 2015 : 2 cartes adulte et 2 cartes enfant).

Pares d'attractions



Ventes en 2016 :

- Europapark : 53 tickets
- Les Campaines (Accolans – 25) : 11 tickets

Total 2016 : 64 tickets contre 71 tickets en 2015.

Carte Avantages Jeunes : 33 cartes avantages jeunes ont été achetées par le biais de l'ASCE qui participait à l'achat.

Foire comtoise : Achat groupé d'entrées à tarif CE pour la foire comtoise : 35 entrées.

Cirque PINDER : 16 places achetées.

LES ATELIERS

Cours de Danses Folk



Une fois par semaine entre 12h45 à 13h45, Isabelle Moussin encadre gratuitement un cours de danses folk. Elle apporte ses propres CDs et enseigne les pas de nombreuses danses folkloriques le tout dans la bonne humeur !

12 personnes ont participé à une ou plusieurs séances, avec une moyenne de 5 danseurs par cours. Isabelle a dispensé 30 séances en 2016.

Exemples de danses : scottish, mazurka, danses irlandaises, bourrée, cochinchine, marchoise, cercle circacien, chapeloise, valse à 3 temps 5 temps 8 temps...

Coût : activité gratuite.

Troc-Jardin



L'ASCE a organisé 1 troc-jardin au printemps, rassemblant 15 personnes.

Le troc-jardin est ouvert à tous les agents. L'inscription est gratuite.

L'ASCE a offert à chaque participant un pied de tomate cocktail et un œillet d'inde.

L'opération sera reconduite au printemps 2017.

Atelier couture



L'atelier couture s'est déroulé jusqu'en juin 2016 (au départ de Nathalie Bellorget).

Environ une fois par mois, à partir de 16 h 00, Nathalie Bellorget a animé l'atelier en mettant à profit ses conseils et son expérience dans le domaine de la couture.

Chaque participant apportait ses propres fournitures et se lançait dans la confection de son choix.

Coût : activité gratuite.

Club lecture



Le club lecture se réunit une fois par mois autour d'un café ou d'un thé.

Les participants partagent leurs coups de cœur et coups de gueules littéraires.

À ce jour, le club compte une dizaine de participants. Delphine Dulac gère les réservations de salle pour les lecteurs.

Coût : activité gratuite.

Atelier Loisirs créatifs



L'ASCE a organisé un atelier de loisirs créatifs sur le thème de Pâques. Les 6 participants ont appris à confectionner un panier pour la chasse aux œufs et des objets décoratifs : petits paniers, pliages de serviettes, marque place original...

L'ASCE a fourni tout le matériel, moyennant une participation de 1€.

DIVERS

Pâques : café gourmand

Pour changer de la désormais traditionnelle chasse aux œufs, l'ASCE a organisé un café-chocolat ouvert à tous. Un moment convivial autour d'un café et de quelques chocolats...

Le voyage des livres

La FNASCE organise le voyage de livres d'ASCE en ASCE. Nous avons reçu en fin d'année 2015 le livre de Douglas Kennedy « Piège nuptial » de la part de l'ASCE 44. Deux adhérents ont lu ce livre et l'ont commenté avant de le renvoyer à l'ASCE 35.

Abonnements magazines : La FNASCE négocie tous les ans des tarifs réduits portant sur de très nombreux magazines.

LES CONCOURS

Concours Référents d'hommes

Il fallait identifier 90 hommes (il ne s'agissait que de personnages français).

Au niveau national, il y a eu 112 participants pour 26 ASCE. 8 personnes ont trouvé toutes les réponses dont Nathalie CHAMPANAY pour l'ASCE DREAL FC !

Concours national de mots croisés : le concours a rassemblé plus de 120 participants dont 2 adhérents de l'ASCE DREAL FC.

Concours national de scrabble : le concours a rassemblé 76 participants dont 2 adhérents de l'ASCE DREAL FC.

Concours dessin à l'occasion de l'arbre de Noël

Le lancement du concours national de dessin a été l'occasion d'organiser un concours local. Les œuvres des 23 participants ont été affichées lors de l'arbre de Noël, les artistes étaient ravis de se voir exposés. Tous les participants ont reçu un lot le jour même des mains du père Noël.

Thème : « Les marchés »



PERSPECTIVES 2017

- Continuer les actions sur les ateliers et club déjà en place,
- Organisation du prochain troc-jardin au printemps,
- Création d'un atelier crochet (tous les 15 jours),
- Mettre en place de nouveaux ateliers de loisirs créatifs.

ASCE DREAL FC – Section « Sports »
Bilan 2016

Commission sports :
Robert LOCATELLI et Sophie DAUCOURT

Bilan 2016 :

- 1 tournoi de tennis de table : 24 *participants* qui ont pris part à un tournoi mixte qui s'est déroulé sur plusieurs semaines (mai et juin 2016)
- 1 soirée Bowling le 6 juillet 2016 (38 *participants*)
- Participation challenge régional de pétanque en septembre 2016 (8 participants)
- Participation challenge national de Bowling en octobre 2016 (sur 2 jours) (8 participants)
- 2 Sorties Laser Game les 9 mars (12 personnes) et 2 novembre (18 personnes)
- Soirée tarot le 16 décembre 2016 (16 participants)
- Sorties "marche nordique" encadrées par une animatrice spécialisée (en moyenne 15 inscrits)
- Randonnées pédestres :
 - le sentier du Guêpier le 13 mars (15 participants)
 - Cléron le 5 juin (10 participants)
 - Pierrefontaine-les-Varans le 9 octobre (5 participants)
 - entre Marnay et Brussey le 27 novembre (7 participants)

Prévision activités 2017 :
(liste non exhaustive)

- Soirée Laser Game
- Tournoi de tennis de table (mai- juin)
- Tournoi Baby Foot en mai
- Soirées Bowling
- Marche nordique
- Randonnées pédestres (programme à venir)
- Tournoi de tarot en novembre
- Sortie vélo / resto

ASCE DREAL FC – Section Entraide

Bilan 2016

ARBRE DE NOEL :

Il s'est déroulé le samedi 03/12 à la salle des fêtes de Morre.

144 personnes étaient présentes (82 adultes et 62 enfants). Pour information, 134 personnes en 2015, 142 personnes en 2014, 123 personnes en 2013, 134 en 2012, 123 en 2011, 150 en 2010.

La direction a donné une participation de 2 240 € en plus des 4 760 € alloués par le ministère, soit un total de 7 000 €.

Les dépenses de notre arbre de Noël reviennent donc à :

- location de salle : 125 € (grâce à René, notre ascéiste retraité du comité)
- spectacle de la Cie du Clair Obscur : «Change demain» 810 €
- goûter + repas organisateurs : 933,02 €
- achats « carte cadeau carrefour » : 4075,05 €
- frais autres (cadeau Père-Noël) : 58,05 €

Total : 6001,12 € soit un reliquat de 998,88 €.

Ce reliquat sera utilisé pour l'organisation d'animations diverses.

SORTIE FAMILIALE :

Cette année la sortie familiale prévue le samedi 17/09 à Saint de Losne avec visite de la batellerie et croisière en Vagabondo a dû être annulée faute de participants.

Cette sortie avait été proposée à l'ensemble des ASCE de l'URASCE.

Le comité ne souhaite pas proposer de sortie familiale en 2017 car une démotivation se fait sentir chez les adhérents. De plus, la proposition de dates est compliquée car nous dépendons des disponibilités des cars à une période très prisée de l'année.

UNITES D ACCUEIL:

Rappel pour réserver une unité d'accueil : 5 demandes maximales par agent et par période
site fnascee / unité d'accueil /utilisation/accès restreint à la recherche UA
identifiant : fnasce – mot de passe : passion (figurent sur carte d'adhérent)

En 2016 : 14 adhérents ont fait des demandes, 11 ont été attribuées.

Pour mémoire,

En 2015, 22 adhérents ont formulé 30 demandes :

- 19 ont été attribuées

En 2014, 15 adhérents ont formulé 32 demandes :

- 9 avaient été attribuées

Rappel date approximative de réponse d'attribution des séjours : 15/10 pour les séjours d'hiver, 15/12 pour les séjours printemps, 15/02 pour les séjours été.

AIDES FAMILIALES SUR DOSSIER : formulaire sur FNASCE - entraide

- **Séjours gratuits** : remplir un dossier de demande à faire valider par le président
(**dossier à récupérer sur fnasce/entraide/aide familiale/séjours gratuits/formulaire**)

- 1 séjour gratuit a été accordé pour l'été 2016

Pour mémoire,

- 1 séjour gratuit avait été accordé pour le printemps 2015
- 1 séjour gratuit a été refusé pour l'été 2015 (accord en 2014)

Etant donné le peu de demandes, la règle des demandes de séjour gratuit 1 année sur 2 a été supprimée.

Ces séjours peuvent être accordés à des agents ou des retraités non imposables et dont le revenu mensuel de référence < 860 €.

Faire les demandes avant le 15/10 pour les séjours de printemps et avant le 15/12 pour les séjours d'été.

Documents à fournir :

- dernier avis imposition (avis n-1 concernant revenus n-2, revenus mensuels de référence (= total des revenus déclarés /12 + certaines prestations familiales)
nbre de personnes au foyer

si non mariés, cumuler l'avis d'imposition des 2 personnes vivant en couple à la même adresse)

- justificatif CAF
- dernier bulletin de paie
- copie carte adhérent ASCE
- préciser choix : mer ou montagne et dates

Possibilité également d'une participation aux frais de transport par l'ASCE (20 € minimum, 25% maximum du montant des frais engagés) et par la FNASCE dans les mêmes conditions.

RAPPEL SUR LES AUTRES AIDES FAMILIALES SUR DOSSIER :

- Séjours enfants :

Attribué si séjour organisé par ASCE, région (SRIAS = Section Régionale Interministérielle d' Action Sociale) ou CGCV (Comité de Gestion des Centres de Vacances) pour un montant maximum de 50 % du coût.

- dépôt de dossier avant le 15/11
- revenu mensuel de référence < 860 €

Par ailleurs, une aide est accordée au niveau régional par l'URASCE pour un montant de 30 € par enfant quels que soient les revenus.

- Aide aux participations aux challenges sportifs et manifestations culturelles ou autres :

Si organisé par FNASCE, URASCE, ASCE, OU CGCV, jusqu'à 50% du montant engagé (pour enfants ou adultes).

- revenu mensuel de référence < 860 €

- Aides et avances diverses (catastrophe naturelle, sinistre, ...) :

Attribuée sur présentation d'un dossier.

CREATION D'UN FONDS DE SOLIDARITE DEPUIS 2003 :

Pour les sinistres et catastrophes naturelles en fonction de l'importance.

Fonds de 45 000 € :

FNASCE : forfait de 16 000 € (36%)

ASCE (0,50 €/adhérent) : 29 000 € (64%)

Versé uniquement sur appel de fonds après sinistre et catastrophe importante.

BRIN DE MUGUET :

L'élan de solidarité "Brin de Muguet" vise à maintenir, dans le respect de la volonté des familles, un contact avec les enfants d'ascéistes disparus et à apporter un soutien psychologique et matériel approprié.

Il offre en outre aux enfants orphelins, des séjours familiaux gratuits prioritaires ou une prise en charge à 50% des frais relatifs aux manifestations ou séjours organisés par le CGCV (Comité de Gestion des Centres de Vacances).

ANCV :

Il est rappelé que l'ASCE DREAL FC a signé une convention avec l'ANCV, ce qui permet aux adhérents de payer toute participation aux activités avec les chèques-vacances.

Achats Groupés (Caroline Paris) :

14 commandes groupées ont été proposées aux adhérents durant l'année 2016.
Des expositions ont été organisées une à deux fois par mois les mardi et jeudi.

Distributeurs automatiques (Pascal Marlin) :

Machines à boissons 21 B

Je vous rappelle que ce poste en termes de sources de revenus est loin d'être négligeable puisque étant propriétaires de ces machines et en l'absence de grosses réparations, les bénéfices dégagés sont relativement intéressants pour l'association d'une part, les adhérents qui indirectement pourront en profiter à travers les activités subventionnées qui seront proposées tout au long de l'année d'autre part.

5 837 boissons chaudes vendues en 2016 (6 285 en 2015) soit une forte baisse des consommations (- 448) qui perdure depuis 4 ans (- 1 558 représentant une diminution de 21%). Je compte donc sur vous pour inverser cette tendance à la baisse en consommant sans modération !

Machines à boissons 17 E

Les 2 machines mises à disposition par la société DISTRI CAF' puis DALLMAYR depuis le 31 octobre 2016 nous ont permis au sein de ce bâtiment d'enregistrer, sur la base d'une redevance négociée à 10 % du chiffre d'affaires HT, un gain net d'environ 140 € sur l'année 2016, soit une forte baisse de 110 € par rapport aux 250 € enregistrés en 2015.

2 675 boissons chaudes seulement ont été consommées au 31 octobre 2016, soit une moyenne annuelle d'environ 3 200 boissons au lieu des 4 000 enregistrées les années précédentes. Le bilan en terme de volume de ventes eu égard au chaland était déjà loin d'être satisfaisant, il est désormais catastrophique avec une moyenne de 13 boissons chaudes par jour.

Le maintien en service de ces machines ne dépend plus que de vous, c'est pourquoi je vous encourage, si vous souhaitez toujours bénéficier de ce service, à consommer sans modération !

Perspectives 2017

Comme vous avez pu le constater au travers des bilans présentés par chaque commission, 2017 devrait être une année également bien remplie en terme d'activités que nous serons amenés à vous proposer.

Nous sommes, bien entendu, toujours à l'écoute de toute proposition pour l'organisation d'activités, de sorties, de soirées...

Pour conclure, j'espère que cette année sera, sur le plan associatif, animée, festive, conviviale et que les adhérents répondront présents pour chacune des activités que nous serons amenés à vous proposer.

Je vous remercie de votre attention.

Votre Président
Pascal Marlin

Le rapport moral présenté est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE

BILAN FINANCIER 2016				
Groupe de catégories	Catégorie	Crédit	Débit	Crédit - Débit
Autres dépenses	Cotisation FNASCE	0,00	458,48	-458,48
	Cotisation URASCE	0,00	200	-200,00
	Assurances	0,00	54,18	-54,18
	Solidarité affaires immobilières	0,00	31,5	-31,50
	Pots, restaurant	0,00	269,5	-269,50
	TOTAL autres dépenses	0,00	1 013,66	-1 013,66
Culture	Billetterie cinéma	3109,5	5252	-2 142,50
	Billetterie piscine	545	947,50	-402,50
	Billetterie parc attractions	1867,5	1821,5	46,00
	Billetterie autres subv.	198	325,9	-127,90
	Billetterie autres non subv.	288,00	198	90,00
	Ateliers	2,00	0,00	2,00
	Concours de Noël	0,00	89,00	-89,00
	TOTAL Culture	6 010,00	8 633,90	-2 623,90
Frais Divers	Facturation chèques ANCV	0,00	5,60	-5,60
	Cadeaux divers	0,00	151,23	-151,23
	TOTAL Frais divers	0	156,83	-156,83
Autres revenus	Revenus financiers	17,96	0,00	17,96
	TOTAL Autres revenus	17,96	0,00	17,96
Sport	Marche nordique	645,00	690,00	-45,00
	Tournoi tarot	223,00	282,91	-59,91
	Sortie bowling	646,00	960,30	-314,30
	Soirée Laser Game	260,00	400,00	-140,00
	Challenge pétanque	30,00	130,00	-100,00
	Challenge bowling	1290,00	1440,00	-150,00
	Subv. URASCE challenges + neige	310,00	0,00	310,00
	Participations ASCE diverses	0,00	20,10	-20,10
	Frais restauration sport	0,00	13,37	-13,37
	Autres dépenses Sport	0,00	500,00	-500,00
	TOTAL Sport	3404,00	4436,68	-1 032,68
Subv., aides, cotisations	Cotisations	2056	0,00	2 056,00
	Subvention DREAL	7000	0,00	7 000,00
	Aide FNASCE	2300	0,00	2 300,00
	Aide DASCE	300	0,00	300,00
	TOTAL Subv. Aides, cotisations	11 656,00	0,00	11 656,00
Réunions régionales/nationales	DASCE	0,00	724,00	-724,00
	AG FNASCE	181,00	526,00	-345,00
	Fournitures AG	0,00	125,61	-125,61
	Réunions URASCE	0,00	224,60	-224,60
	TOTAL Réunions rég/nat	181,00	1 600,21	-1 419,21
Entraide/sortie annuelle	Transport sortie annuelle	420,00	420,00	0,00
	Entrées sortie annuelle	0,00	0,00	0,00
	Particip. adh. sortie annuelle	0,00	0,00	0,00
	Transport séjour gratuit	0,00	227,22	-227,22
	Aide FNASCEE séjours gratuits	133,00	0,00	0,00
	TOTAL Entraide/autre	553,00	647,22	-94,22

Entraide/Arbre de Noël	Spectacle	0,00	810,00	-810,00
	Cadeaux Arbre de Noël	0,00	4040,05	-4 040,05
	Goûter Arbre de Noël	0,00	509,35	-509,35
	Restauration des organisateurs	0,00	76,70	-76,70
	Location salle	0,00	125,00	-125,00
	Frais organisation autres	0,00	58,05	-58,05
	TOTAL Arbre de Noël	0,00	5 619,15	-5 619,15
Achats groupés	Achats groupés	14100,52	0,00	14 100,52
	Commandes groupées	0,00	15912,96	-15 912,96
	TOTAL Achats groupés	14 100,52	15 912,96	-1 812,44
Machines à boissons	Revenus boissons 17E	165,67	0,00	165,67
	Revenus boissons 21B	2560,9	0,00	2 560,90
	Fournitures machine boissons	0,00	849,63	-849,63
	TOTAL M à B	2 726,57	849,63	1 876,94
TOTAL		38 649,05	38 870,24	-221,19



ASCE DREAL
FC
couleur passion

Situation des comptes au 31/12/2016

Comptes	Solde en banque
Tous les comptes	12 035,68 €
Compte bancaire	5 813,29 €
Livret	6 222,39 €
dont provision machines à boissons	2 396,22 €
Caisse	0,00 €

VÉRIFICATION DES COMPTES EXERCICE 2016

Je soussigné, Bruno LAZZARINI, Vérificateur aux Comptes de l'ASCE DREAL FC. certifie avoir vérifié, ce jour, les comptes de l'association pour l'exercice 2016.

Après avoir pris connaissance des pièces comptables qui m'ont été présentées par Mme Isabelle Moussin, Trésorière de l'association, et entendu ses explications, en ai constaté la sincérité.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2016 sont les suivants :

Tous comptes :	12 035,68 €
Compte bancaire :	5 813,29 €
Livret :	6 222,39 €
dont provision machines à boissons :	2 396,22 €
Caisse :	0,00 €

Besançon, le 11 février 2017

Bruno Lazzarini





ASCE DREAL
couleur passion FC

BILAN PREVISIONNEL 2017

Groupe de catégorie	Catégorie	Crédit	Débit	Crédit - Débit
Entraide	Animations diverses	500,00	1 500,00	-1 000,00
Frais Divers	Frais dépl. Séjours gratuits		250,00	-250,00
Revenus	Facturation chèques ANCV		10,00	-10,00
	Revenus financiers	20,00		20,00
	Subvention DREAL	6 000,00		6 000,00
	Aide FNASCE	2 000,00		2 000,00
Aides, subventions et cotisations	Aide congrès	300,00		300,00
	Aides DASCE	300,00		300,00
	Cotisations	2 000,00		2 000,00
Machine à boissons		2 500,00	1 200,00	1 300,00
Achats groupés		16 000,00	16 100,00	-100,00
Arbre de Noël			6 000,00	-6 000,00
Autres dépenses (assurances, solidarité affaires immobilières, inscriptions diverses, cotisation URASCE...)	Dépenses diverses		760,00	-760,00
Culture (billetterie, sorties, chorale....)		6 200,00	9 000,00	-2 800,00
Sport (challenges, Salons.....)		4 000,00	5 000,00	-1 000,00
	Crédits – Débits au 31/12/2017	39 820,00	39 820,00	0,00

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier et du budget prévisionnel :

- présentés d'une part par la Trésorière de l'association,***
- certifiés d'autre part par le Vérificateur aux Comptes qui après avoir pris connaissance des pièces comptables présentées par Mme. Isabelle MOUSSIN, Trésorière-Adjointe de l'association, et entendue ses explications, en a constaté la sincérité,***

APPROUVE

Vote : Pour = 48 Contre = 0 Abstentions = 2

tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels 2016 se soldant par un résultat de 12 035,68 €.

Vote de la cotisation 2018

=> Le Président propose de ne pas changer le prix de la cotisation 2018, soit 16 € pour les actifs, 10 € pour les retraités et 20 € pour les extérieurs parrainés par un membre de l'ASCE DREAL FC.

L'assemblée générale APPROUVE cette résolution à l'unanimité.

Election du nouveau Comité Directeur

Membres du Comité Directeur sortant (15 membres) :

Marine BERGEZ
René BLACHE
Nathalie CHAMPANAY
Sophie DAUCOURT
Christelle GENTIT
Eliane GILLET
Philippe GUYOT
Patrick LIGIER
Robert LOCATELLI
Didier LOUVEAU
Pascal MARLIN
Isabelle MOUSSIN
Caroline PARIS
Odile PRETOT
Charline ROUX

Vérificateur aux Comptes : Bruno LAZZARINI

1 personne n'a pas exprimé le souhait de renouveler sa candidature (Martine Bergez).

4 membres renouvellent leur candidature (René Blache, Philippe Guyot, Robert Locatelli et Odile Prétot).

Vote : Pour = 48 Contre = 0 Abstentions = 2

Les 4 membres sont réélus à la majorité absolue par l'assemblée générale.

Le Vérificateur aux Comptes renouvelle sa candidature (Bruno Lazzarini)

Le candidat est réélu à l'unanimité par l'assemblée générale.

Nouveau Comité Directeur constitué à l'issue de l'assemblée générale (14 membres) :

René BLACHE
Nathalie CHAMPANAY
Sophie DAUCOURT
Christelle GENTIT
Eliane GILLET
Philippe GUYOT
Patrick LIGIER
Robert LOCATELLI
Didier LOUVEAU
Pascal MARLIN
Isabelle MOUSSIN
Caroline PARIS
Odile PRETOT
Charline ROUX

Vérificateur aux Comptes : Bruno LAZZARINI

CLOTURE

Plus rien n'étant à délibérer, le Président lève la séance à 11 h 55.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et la Secrétaire.

La Secrétaire



Caroline PARIS 17 E rue Alain Savary - BP 1269

25006 BESANÇON CEDEX

Tél. 03 81 21 67 00 FAX: 03 81 21 69 99

SIRET 530 346 808 00013

Le Président

ASCE DREAL FC

Association de Sport de Culture et d'Entraide
de la DREAL Franche-Comté

Pascal MARLIN